



## Règlement pêche de nuit 2018

Les membres du bureau se donnent le droit de contrôler les lignes de jour comme de nuit et d'exclure toute personne ne respectant le règlement et les poissons.

Les pêches de nuit ouvrent à partir du 2 Février 2018 uniquement sur réservation :

Alexandre Minguet : 06.86.61.45.74.

Julien Marchandot : 06.75.56.90.89.

Tristan Morello : 06.63.74.98.75.

- 1- Tapis de réception avec rebord obligatoire.
- 2- Épuisette avec ouverture de 90cm minimum.
- 3- Les Esturgeons doivent être sortis de l'eau sans épuisette.
- 4- Tresse autorisée sur le bas de ligne uniquement.
- 5- Hameçons simples sans ardillon uniquement.
- 6- Tête d'arrachée uniquement fils ou fluoro 45° maxi
- 7- Tous les poissons pris doivent être remis à l'eau à l'exception des silures qui doivent être enlevés et ramenés.
- 8- 3 lancés autorisés + 1 canne 3m fibre (6 cannes maximum par poste).
- 9- La pêche se pratiquera uniquement depuis un Biwy ou une tente de couleur foncée (excepté au poste 8 où l'on pourra pêcher depuis sa voiture ou une caravane).
- 10- Amorçage maximum autorisé pour 48h de pêche de base et suivant les prises faites :
  - 1kg de bouillette
  - 2kgs de graines
  - Farine sans abus
- 11- Interdictions :
  - de pêcher ou d'amorcer à l'aide de toute embarcation ou en bateau amorceur
  - tous types d'échosondeur
  - de pêcher au lead-core ou en tresse au moulinet
  - de pêcher au vif
  - de pêcher avec un hameçon double ou triple
  - de laisser ses détritiques et mégots autour ou dans les étangs
  - de laisser les chiens en liberté (exception s'il reste à vos pieds)
  - de faire du feu à même le sol
  - d'abuser de l'alcool
  - sac de conservation sauf cas exceptionnel (appelez le Président ou le Vice-président) .

- de laisser ses cannes à l'eau sans surveillance
- de se servir de sac de pesée non rigide
- de circuler (pour tout véhicule motorisé) sur les pelouses (arrêté du Maire)
- toutes nuisances sonores ou visuelles (respectez les autres pêcheurs)

12- les prises de poste se feront de 16h à 16h

13- la journée les cannes doivent être tendues devant votre poste pour que les autres pêcheurs qui pratiquent la journée puissent pêcher (cela évitera des litiges entre pêcheurs).

14- pour tout renseignement et réservation veuillez prendre contact avec le Président, le Vice-président ou le Trésorier.

Vous pouvez aussi consulter notre page Facebook ALF Fretigny.